



ENGAGEMENT, HONNÊTETÉ, RESPECT, TRANSPARENCE

RÉUNION PUBLIQUE

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST

Le mercredi 12 novembre 2025 / 19 h 00

L'Envolée – 135, rue de l'École à Shippagan (N.-B.) E8S 1V5

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
 - 1.1 Minute de silence
2. Vérification du quorum et des absences
3. Adoption de l'ordre du jour – avis de motion
4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
5. Lien avec la communauté
 - 5.1 Forum de discussion – CPAÉ
 - 5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED
6. Perfectionnement du Conseil
 - 6.1 Formations offertes aux membres des CPAÉ et directions d'école
 - 6.2 Retour sur la participation au 35^e congrès et à l'AGA de la FNCSF
7. Pour discussion ou décision du CED
8. Adoption des procès-verbaux – avis de motion
 - 8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 7 octobre 2025
 - 8.2 Suivis découlant des procès-verbaux
9. Vérification du rendement de la direction générale
 - 9.1 Rapport de vérification de la direction générale
10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation
 - 10.1 Rapports des comités
 - 10.1.1 Comité des finances et des infrastructures
 - 10.1.1.1 Rapport trimestriel du DSFNE – 30 septembre 2025
 - 10.1.1.2 Budget d'exploitation du CED – 31 octobre 2025
 - 10.1.2 Comité jeunesse
 - 10.1.3 Comité des politiques

10.1.3.1 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.1.1 Politique 1.2 – Description des fonctions du CED

10.1.3.1.2 Politique 2.2 – Exposé des fonctions de la direction générale

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

11.2 Correspondances

11.2.1 Lettre à la ministre – Surplus bien scolaire – Académie Assomption

11.2.2 Lettre ministre – Transfert d'une parcelle de terrain NID 20368049

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

14. Levée de la réunion

RÉUNION PUBLIQUE DU
CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST
LE 12 NOVEMBRE 2025

HONNEUR AU MÉRITE

La réunion publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est débute avec son programme « Honneur au mérite » afin de reconnaître publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté méritant d'être soulignée. Ces réalisations, projets ou autres exploits peuvent avoir été accomplis dans leur école, dans leur milieu de travail ou encore, dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou au sein de leur communauté. Ainsi, l'Honneur au mérite donne l'occasion aux membres du Conseil d'exprimer toute leur reconnaissance.

Ce soir, le Conseil rend hommage à 13 personnes :

- Groupe d'apprenants aidants à la cafétéria de l'école L'Envolée :
 - **Alexa Savoie,**
 - **Gabriel Larocque,**
 - **Jade Robichaud,**
 - **Adam-Gabriel Chiasson,**
 - **Sédrik Landry,**
 - **Thomas Larouche,**
 - **Benjamin Duguay,**
 - **Théo Mallet.**

Dont la candidature a été proposée par Rodney Ward, la direction de cette école.

- Madame **Annick Noël**, enseignante à l'école L'Envolée dont la candidature a été proposée par la Tiffany Kerry, enseignante dans cette école.
- Madame **Liza-Joanie Ouellet**, enseignante à l'école L'Envolée dont la candidature est proposée par Marie-Hélène Noël, enseignante dans cette école.
- Monsieur **Louis-François Blanchard**, enseignant à l'école L'Envolée dont la candidature est proposée par Rodney Ward, la direction de cette école.
- Monsieur **Martin Savoie**, concierge à l'école L'Envolée dont la candidature est proposée par Rodney Ward, la direction de cette école.
- Madame **Stephany Mallet**, enseignante à l'école L'Envolée dont la candidature est proposée par Marie-Hélène Noël, enseignante dans cette école.

Le Conseil d'éducation souhaite souligner **le groupe d'apprenants aidants à la cafétéria**, composé d'**Alexa Savoie**, de **Gabriel Larocque**, de **Jade Robichaud**, d'**Adam-Gabriel**

Chiasson, Sédrik Landry, de Maxime Larouche, de Benjamin Duguay et de Théo Mallet ; dont la générosité, la fiabilité et le sens du service se distinguent chaque jour au sein de leur école. En offrant leur aide précieuse, ces jeunes contribuent activement au bon fonctionnement de la cafétéria et au bien-être de toute la communauté scolaire. Leur engagement exemplaire, leur esprit d'équipe et leur maturité témoignent de valeurs d'entraide, de responsabilité et de bienveillance qui font la fierté de leur école. Par leur leadership et leur débrouillardise, ils développent des compétences qui les accompagneront tout au long de leur parcours.

Le Conseil d'éducation tient à les remercier sincèrement pour leur contribution essentielle, leur attitude positive et l'exemple inspirant qu'ils offrent à leurs pairs.

Le Conseil d'éducation souhaite rendre hommage à **Madame Annick Noël**, une enseignante remarquable qui se distingue par sa passion contagieuse, sa joie de vivre et son grand professionnalisme. Son approche pédagogique dynamique et bienveillante crée un environnement d'apprentissage où les élèves se sentent accueillis, en confiance et pleinement engagés. Madame Noël sait éveiller la curiosité et le plaisir d'apprendre chez les jeunes, tout en les incitant à se dépasser et à croire en leur potentiel. Appréciée de ses collègues pour son esprit de collaboration et son dévouement, elle incarne les valeurs d'excellence, de respect et d'inspiration.

Le Conseil vous adresse ses plus sincères félicitations pour cette reconnaissance pleinement méritée.

Le Conseil d'éducation souhaite reconnaître **Madame Liza-Joanie Ouellet**, enseignante de 3e année à l'école L'Envolée, pour son engagement exceptionnel et son esprit d'innovation. Passionnée et créative, elle met en place des projets qui enrichissent la vie scolaire, tels que le sentier littéraire, la publication d'un livre par ses élèves et le projet *Starbooks*, favorisant le plaisir de lire dans un cadre original et motivant. Elle valorise également le bien-être en intégrant le yoga et la détente dans sa pratique pédagogique, tout en développant des projets entrepreneuriaux qui encouragent la collaboration et l'initiative.

Par son dévouement, son perfectionnisme et sa capacité à créer un climat de classe bienveillant, Madame Ouellet inspire ses élèves et ses collègues, incarnant pleinement les valeurs d'excellence et de créativité célébrées par le Conseil d'éducation.

Le Conseil tient à vous remercier sincèrement pour votre impact sur la littératie et le bien-être des jeunes.

Le Conseil d'éducation souhaite rendre hommage à **Monsieur Louis-François Blanchard**, un pilier de son milieu scolaire reconnu pour sa générosité, son dévouement et son esprit de collaboration exemplaire. Toujours prêt à offrir son aide, il incarne les valeurs d'entraide et de solidarité qui enrichissent la vie de son école.

Par son professionnalisme, sa bienveillance et son attitude positive, il crée un climat de travail empreint de respect et de confiance, où chacun se sent soutenu et valorisé. Son dynamisme et son leadership bienveillant inspirent tant ses collègues que les élèves, faisant de lui une figure rassembleuse et appréciée.

Le Conseil d'éducation tient à vous remercier sincèrement pour l'impact positif que vous exercez chaque jour au sein de votre communauté scolaire.

Le Conseil d'éducation souhaite souligner **Monsieur Martin Savoie**, concierge à l'école L'Envolée, pour son engagement exemplaire, sa disponibilité constante et son attitude toujours positive. Véritable pilier de la communauté scolaire, il se distingue par sa bienveillance, son professionnalisme et son souci du bien-être de chacun. Apprécié de tous, Martin entretient une relation unique avec les élèves, qu'il accueille chaque jour avec respect, écoute et gentillesse, contribuant ainsi à un climat scolaire chaleureux et inclusif. Par son esprit d'équipe et son dévouement, il incarne les valeurs de respect, de collaboration et d'humanité qui enrichissent la vie de l'école.

Le Conseil d'éducation tient à vous remercier sincèrement pour votre apport à un milieu scolaire accueillant.

Le Conseil d'éducation souhaite reconnaître **Madame Stephany** pour son dévouement exceptionnel et son implication remarquable dans la vie étudiante de son école. Passionnée et engagée, elle consacre généreusement de son temps pour offrir à ses élèves des expériences éducatives stimulantes et porteuses de sens. Par ses initiatives novatrices, telles que la mini-entreprise de café et le comité de maïs soufflé, elle valorise l'entrepreneuriat, la responsabilité et la collaboration chez les jeunes. Elle se distingue également par son engagement envers la sensibilisation culturelle et sociale, notamment à travers des projets liés à la Journée de la vérité et réconciliation et au Mois de l'histoire des Noirs, qui favorisent le respect, l'ouverture et la compréhension des réalités vécues par les autres. Toujours bienveillante et attentive, Madame Stephany crée un climat inclusif et inspirant, propice à l'épanouissement de tous.

Le Conseil d'éducation tient à vous remercier chaleureusement pour votre créativité et votre engagement envers la diversité.

J'inviterais donc, **Alexa, Gabriel, Jade, Adam-Gabriel, Sédrik, Maxime, Benjamin, Théo, Annick, Liza-Joanie, Louis-François, Martin et Stephany** à se joindre à moi afin qu'un certificat « Honneur au mérite » vous soit remis.

Le Conseil d'éducation tient à féliciter chaleureusement chacune et chacun d'entre vous et à vous remercier sincèrement pour la contribution remarquable que vous apportez à votre communauté scolaire.

Le Conseil d'éducation tient à adresser ses plus sincères remerciements à tous les récipiendaires pour leur engagement exceptionnel et leurs contributions remarquables à la vie scolaire. Que ce soit par la passion et l'innovation des enseignants qui stimulent la curiosité et le plaisir d'apprendre, le dévouement du personnel qui soutient le bien-être et la sécurité de tous, ou l'implication inspirante des apprenants qui font vivre les valeurs d'entraide et de responsabilité au quotidien, chacun contribue à faire de nos écoles des lieux accueillants, stimulants et inclusifs.

Merci à toutes et tous !

Politiques ciblées

3.1.2; 3.1.3

3.2.5; 3.2.6

3.5.4



Rapport de vérification 2025-2026 Rapport sur les apprentissages

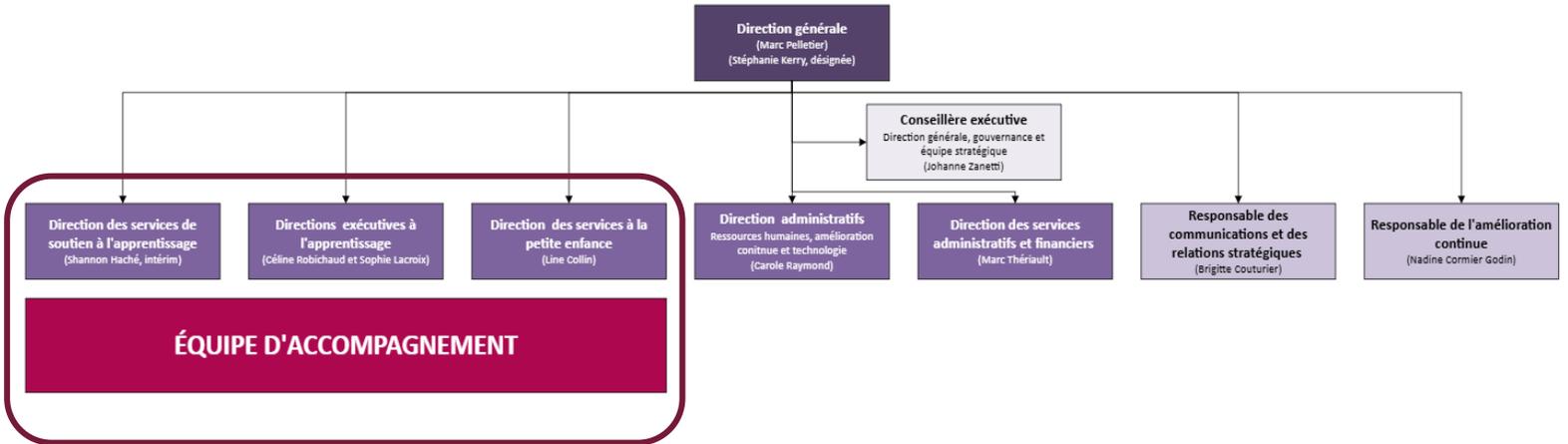
Aperçu stratégique

Pour tous les secteurs du DSFNE, un rapport vous sera partagé dans le but de vous informer de l'avancement et du développement de chacun d'eux. Chaque rapport vous permettra de voir l'état actuel des secteurs visés selon leurs normes et leurs objectifs respectifs.

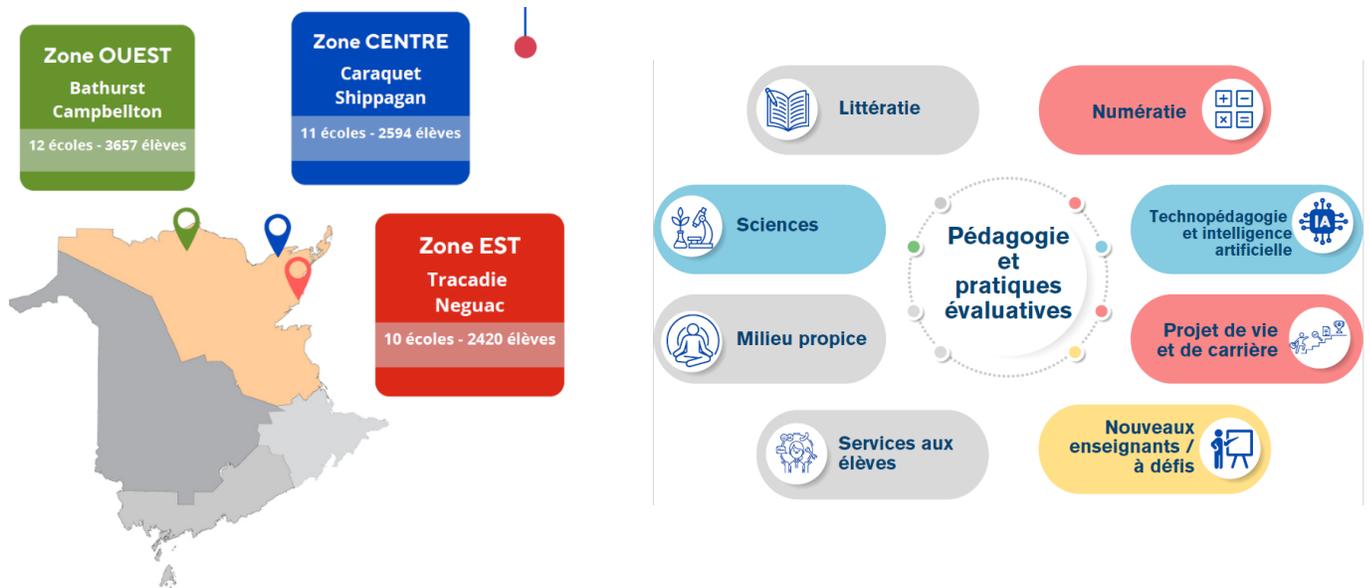
Afin de répondre aux exigences des politiques 3.1 « *Relation avec le personnel* », 3.2 « *Relation avec la clientèle* » et 3.5 « *Protection des actifs* » voici ce qui est mis en œuvre au DSFNE.

ORGANISATION DES SECTEURS

Ce rapport souligne le travail effectué par le secteur de l'équipe d'accompagnement du personnel scolaire. Les membres de l'équipe d'accompagnement sont sous la supervision des deux directions exécutives à l'apprentissage, la direction des services de soutien à l'apprentissage et la directrice des services de la petite enfance. Ces derniers se retrouvent sous la supervision de la direction générale.



La structure de l'équipe d'accompagnement a été revue afin d'apporter un juste équilibre entre l'accompagnement offert aux écoles, les déplacements effectués par la grande équipe d'accompagnement et le renforcement et l'optimisation des forces de chacun des membres de l'équipe. Voici le nouveau découpage géographique et les dossiers supportés par cette équipe :



Chacune des directions de secteur est la responsable d'un ou plusieurs dossiers pédagogiques. Ainsi, il est important que les membres de la grande équipe d'accompagnement aient des assises communes, tel que de connaître et d'intégrer dans leur pratique deux grands volets :

- Pédagogie active et inclusive
- Pratiques évaluatives

L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT

Cette équipe est disponible pour accompagner l'ensemble du personnel enseignant dans la formation continue de leurs pratiques pédagogiques ainsi que dans l'exploration de nouvelles approches. Elle voit également à l'analyse des besoins du milieu afin de mettre en place différents projets, des stratégies préventives et de la formation pour l'ensemble du personnel.

Voici les grands projets des trois sous-équipes d'accompagnement cette année :

Numératie

1. Déploiement de la progression en numératie Maternelle – 2^e année
2. Déploiement de la numératie 9^e et 10^e année
3. Adoption de pratiques pédagogiques qui soutiennent la compréhension conceptuelle (ligne directrice dans toutes nos formations et ateliers)
4. TCN

Enjeux : TCN et cours de numératie 9^e année

Littératie

1. Déploiement des cours de littératie en 9^e année, mise à l'essai pour les écoles de PLM, WAL et ESN
2. TCLÉ

Priorités : Implantation de l'évaluation trimestrielle 1^{ère} année dans toutes nos écoles primaires
Mise à l'essai de l'évaluation trimestrielle 2^e année dans 7 écoles primaires

Enjeux : TCLÉ

Projet de vie et de carrière :

1. Présentation du guide expérientiel au niveau du personnel enseignant
2. Compréhension de la démarche éducative
3. Recrutement des Collaboratrice vie carrière (Chaleur et Restigouche)

ACCOMPAGNEMENT DES ECOLES

Dans certaines situations, il arrive que certaines écoles nécessitent un type d'accompagnement plus structuré pour adresser un ou plusieurs défis. Les DEA en collaboration avec l'équipe d'accompagnement peuvent offrir deux types d'accompagnement.

Accompagnement planifié	Accompagnement préventif
<ul style="list-style-type: none">• Une équipe multidisciplinaire* par école• Accompagnement collaboratif d'une école ayant plusieurs besoins ou défis• Augmentation de la fréquence et de l'intensité• Permet à l'école ciblée d'améliorer des défis dans plusieurs domaines• Accompagnement d'un membre de l'équipe d'amélioration continue	<ul style="list-style-type: none">• Équipes interdisciplinaires**• Adresse certains défis selon les besoins• Fréquence et intensité selon les besoins• Accompagnement individuel ou en équipe

Équipe multidisciplinaire* :

- Les dossiers ciblés sont répartis entre trois équipes afin d'assurer un accompagnement ciblé et cohérent.
- Les spécialités et les dossiers existants sont maintenus, garantissant la continuité des services et la valorisation de chaque expertise.

Équipe interdisciplinaire** :

- Le rôle des mentors est redéfini pour mieux soutenir la coordination entre les équipes et l'intégration des connaissances générales.
- Cette nouvelle définition permet une optimisation des forces de chacun et chacune.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Afin d'accompagner les apprenants dans leurs apprentissages et le développement de compétences, le DSFNE compte 814 personnes enseignantes.

- 765 enseignants sous contrat B
- 49 enseignants sous contrat D

En 2025-2026, **23 enseignants novices ont un contrat B ou D**. Les enseignants novices sont des enseignants qui en sont à leur 1^{re} année complète sous contrat. Ceux-ci reçoivent un accompagnement plus ciblé :

- Année 1 dans le guide d'accompagnement
- Assignation d'un mentor à l'école
- 1 000\$ pour de la suppléance, de la formation ou autres besoins professionnels

De plus cette année le DSFNE accueille **20 stagiaires répartis dans 15 écoles**.

- Ce partenariat avec les universités offre l'opportunité au district de préparer la nouvelle génération et de faciliter la transition entre le milieu académique universitaire et la vie en milieu scolaire.

De plus, l'enseignant peut en tout temps faire appel à un ou des membres de l'équipe d'accompagnement pour de l'aide au niveau pédagogique ou des structures de la salle de classe. Les DEA et la DSSA, en collaboration avec les membres de l'équipe d'accompagnement planifient, élaborent, mettent en œuvre et évaluent les services éducatifs du DSFNE.

SOUTIEN AUX ÉLÈVES

Politique 3.1.2 et 3.2.5

La directrice des services de soutien à l'apprentissage (DSSA), madame Shannon Haché s'assure que les 33 écoles du DSFNE soient des milieux d'apprentissages positifs et inclusifs qui s'engagent à actualiser la mission, la vision, les finalités et les grandes priorités du DSFNE.

Pour préserver les environnements scolaires positifs et inclusifs, la DSSA doit :

- S'assurer que les stratégies pour guider les interventions liées au milieu propice et à l'inclusion soient mises en place.
- Offrir un accompagnement et organiser les diverses structures gagnantes présentes au DSFNE. (Équipe stratégique, modèle RAI (réponse à l'intervention), PSI (prestation des services intégrés), milieu propice aux apprentissages, etc.).
- Encourager la mise en place des stratégies différenciées dans l'accompagnement du personnel et des apprenants.
- Superviser l'équipe stratégique du district.
- Assurer la mise en œuvre, la continuité des changements de la PSI avec les partenaires.

La DSSA accompagne également les directions d'école, et pour cela elle veille à :

- Accompagner les directions et les équipes de soutien aux élèves;

- Voir à la mise en œuvre de certaines directives ou politiques ([Politique 701](#), [Politique 703](#), [Politique 322](#), [Politique 321](#), [Directive 2002](#), etc.);
- Mettre en place des stratégies préventives des comportements et des apprentissages;
- Soutenir les directions lors de la gestion de situations plus complexes;
- Voir à la mise en place d'équipes stratégiques fonctionnelles;
- Offrir de la médiation avec les parents et l'école lors de situations difficiles.

En plus de l'accompagnement aux enseignants et aux directions, la DSSA, les DEA, et les membres de l'équipe d'accompagnement doivent s'assurer que l'école réponde aux besoins de tous les apprenants. Répondre aux besoins des apprenants nécessite une vision englobante du système éducatif, tant académique que comportemental.



MonAPPUI est la plateforme de gestion de dossiers utilisée par les enseignants et enseignants ressources. Elle est destinée à faciliter l'accompagnement individuel des élèves, en mettant l'accent sur la confidentialité et la collaboration entre les enseignants. La plateforme permet de suivre et partager des informations essentielles pour aider les apprenants à réussir leur parcours éducatif.

Demandes de tutorat

Lorsqu'un élève ne peut pas fréquenter l'école pour diverses raisons, le DSFNE veille à lui offrir un service éducatif adapté à sa situation par l'entremise du tutorat. Chaque demande est étudiée avec attention.

Enseignement à domicile

Pour diverses raisons, certains parents choisissent d'assurer l'éducation de leur enfant à domicile. Pour ce faire, ils doivent remplir une demande d'exemption, qui précise leurs responsabilités quant à l'enseignement offert et les informe que leur enfant ne pourra obtenir un diplôme d'études secondaires du N.-B. Les districts scolaires ne peuvent refuser ces demandes, mais ils en assurent l'analyse avant de soumettre une recommandation à la ministre, qui prend la décision finale.

Milieu propice

L'école devrait être un milieu propice à l'apprentissage et au travail inclusif, sécuritaire, au respect des droits de la personne et à la diversité. Ce milieu soutient également la lutte contre toute forme de discrimination. On y retrouve des normes comportementales et disciplinaires en donnant un aperçu du comportement attendu des élèves dans le [Code de vie des élèves du Nouveau-Brunswick](#).

Comme système d'éducation, nous avons la responsabilité d'offrir un milieu sain, tant à notre personnel qu'à nos apprenants. En tant qu'entité, chacun doit être conscient de la [politique 703 - Milieu propice à l'apprentissage](#) et en comprendre la portée.

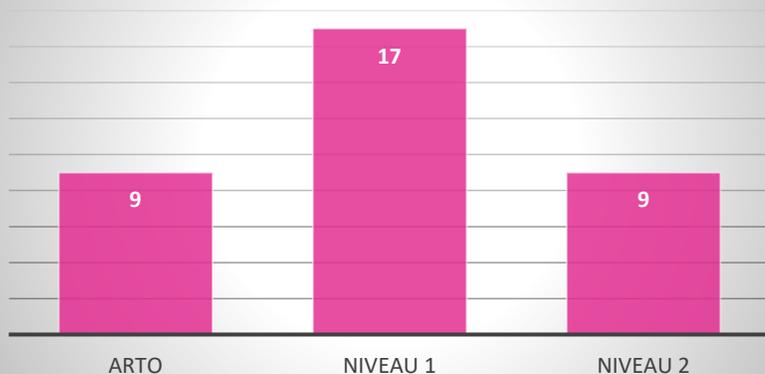
Il est essentiel de bien saisir la différence entre un comportement inapproprié et une inconduite grave. Lorsque certaines situations se présentent dans nos écoles, il convient de prendre un temps d'arrêt pour en analyser les circonstances et agir avec discernement.

Afin de faire correctement cette analyse, le DSFNE offre à toutes les directions et directions adjointes la formation « **Évaluation de la menace et du risque de violence (ÉMRV)** ».

Une équipe est responsable d'accompagner les directions dans cette évaluation lorsque ceux-ci doivent s'en prévaloir.

- **L'an dernier : 35 demandes** d'évaluation ont été réalisées.

Évaluation à la menace et au risque de violence



ARTO (Assessment Risk to Others)

L'ARTO sert à recueillir et analyser les informations nécessaires pour évaluer les comportements inquiétants d'une personne. Cet outil permet de déterminer le niveau de risque qu'elle peut représenter pour autrui et d'orienter la suite des interventions. Si le risque est jugé faible, une surveillance et un suivi de la situation peuvent suffire. Si le risque semble plus préoccupant, une EMRV de niveau 1 peut être amorcée.

EMRV Niveau 1 (Évaluation de la menace et du risque de violence)

Lorsqu'une EMRV niveau 1 est déclenchée, une démarche collaborative est mise en place. Elle comprend des entrevues avec la personne à l'origine de la menace, la ou les victimes potentielles, les témoins, ainsi que la famille. Les professionnels concernés se rencontrent ensuite pour établir ensemble un plan de sécurité visant à réduire la menace et le risque.

EMRV – Niveau 2

Si, après la mise en œuvre du plan de sécurité de niveau 1, le risque demeure élevé, une EMRV niveau 2 est amorcée. Ce niveau implique un plan d'intervention plus structuré et un suivi rapproché afin de gérer de façon continue la situation et de prévenir toute escalade de comportements violents.

Enseignantes ressources d'appui comportemental

Une équipe de 4 personnes d'enseignante ressource d'appui comportemental et d'un psychologue scolaire jouent un rôle d'accompagnement des écoles et travaillent auprès des jeunes qui ont des comportements de niveau modéré et/ou élevé en mettant en place une démarche pour le soutien comportemental, un plan d'interventions avec appui comportementales, ou encore en offrant une consultation à l'école.

Accommodations et exemptions

Des accommodations sont également offertes aux apprenants ayant des besoins particuliers ou des défis d'apprentissage dans le but d'atteindre leur zone proximale de développement. Les accommodations favorisent l'inclusion et permettent d'éliminer les obstacles d'apprentissage afin de leur permettre de progresser et de vivre des succès.

Tout comme les accommodations offertes en salle de classe, les apprenants bénéficient des mêmes conditions lors des évaluations externes.

Voici quelques accommodations qui sont permises en classe et aux évaluations externes :

- Accès à un scripteur, à un lecteur ou à un système d'enregistrement vocal;
- Accès à un ordinateur muni d'un logiciel de traitement de texte;
- Transcription spéciale des caractères
- Accès à du matériel et/ou du temps supplémentaire

Bien que des accommodations soient accordées pour permettre aux élèves de faire la démonstration de leurs acquis aux examens provinciaux, dans certains cas, le recours à l'exemption s'avère nécessaire. Voici les raisons qui justifient une exemption :

- Les accommodations demandées ne sont pas offertes par le MÉDPE ou compromettent l'intégrité ou la confidentialité de l'examen;

**Demandes
d'accommodations
2024-2025**

**432 apprenants ont
reçu des
accommodations aux
évaluations externes**

- L'apprenant présente un retard académique majeur ou un trouble tel qu'il est incapable de faire un examen provincial avec une chance réelle d'atteindre le seuil de réussite;

Technologie d'aide

Une technologie d'aide est une stratégie de compensation conçue pour surmonter certaines difficultés afin de rendre l'apprentissage accessible. C'est donc une ressource offerte à de nombreux apprenants du DSFNE.

L'outil peut prendre différentes formes tels qu'un iPad, un ordinateur portable, etc.

Services sensoriels

C'est un service offert de la naissance à la fin du parcours scolaire. Les interventions débutent dès que l'audiologiste ou le spécialiste de la vue envoie un rapport de référence.

Perte auditive	Déficience visuelle
<p>L'approche auditive verbale est l'approche qui est adoptée pour la grande majorité des élèves au Nouveau-Brunswick</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les services qui peuvent être livrés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'école ▪ Au domicile des enfants d'âge scolaire ▪ À la garderie • L'équipe des services peut : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enseigner des habiletés de communication ▪ Guider les parents dans l'atteinte des objectifs ▪ Assurer le bon fonctionnement de l'équipement technologique de l'apprenant ▪ Accompagnement des personnes assistantes en éducation ▪ Rencontres et sensibilisation de la perte auditive ▪ Faire la préparation de la transition au postsecondaire • Les personnes enseignantes pour élèves ayant une perte auditive collaborent avec l'équipe-école et autres professionnels à l'externe (audiologistes, psychologues, physio/ergo, etc.) • DSFNE : <ul style="list-style-type: none"> ○ 9 enseignants.es (dont 1 coordonnateur provincial DSSA, 2 PAR, 6 enseignants.es) ○ 117 apprenants 	<p>Rendre accessible le matériel scolaire, en l'adaptant ou en fournissant l'aide optique qui aidera à l'accessibilité aux apprenants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe des services : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fait l'entraînement de la technologie adaptée et spécialisée. ▪ Transforme les documents en braille si nécessaire ▪ Assure de l'accessibilité aux bâtiments et adresse les déplacements sécuritaires autant au scolaire que dans la communauté. • Le travail auprès de ces jeunes se fait conjointement avec les écoles, les parents et les agences qui sont impliquées. • DSFNE : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 enseignantes ○ 23 apprenants

ACCOMPAGNEMENT DES DIRECTIONS

Politique 3.1.2 et 3.2.5

Les deux directions exécutives à l'apprentissage (DEA), soit mesdames Céline Robichaud et Sophie Lacroix, sont les responsables de l'accompagnement des 33 directions d'école. Chaque DEA est cependant responsable de l'accompagnement de respectivement 17 et 16 écoles dans l'ensemble du territoire du district scolaire.

Lors de leur accompagnement, les DEA planifient des rencontres individuelles avec les directions pour :

- Accompagner et superviser les directions;
- Poser un regard sur le profil de l'école et le plan d'amélioration de l'école;
- Interroger la progression des stratégies de leur plan d'amélioration;
- Offrir un soutien aux directions qui ont besoin d'aide;
- Assurer que les structures efficaces sont mises en place dans les écoles (CAP, équipe stratégique, modèle RAI.);
- Participent activement au recrutement des futures directions et directions adjointes.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES DIRECTIONS D'ÉCOLE ET DIRECTIONS ADJOINTES

Les directions signent normalement un mandat de 5 ans lors de leur embauche. Par conséquent, il est essentiel que le soutien qu'ils reçoivent soit adapté à leur situation actuelle dans leur parcours.

En 2025-2026, au DSFNE, il y a :

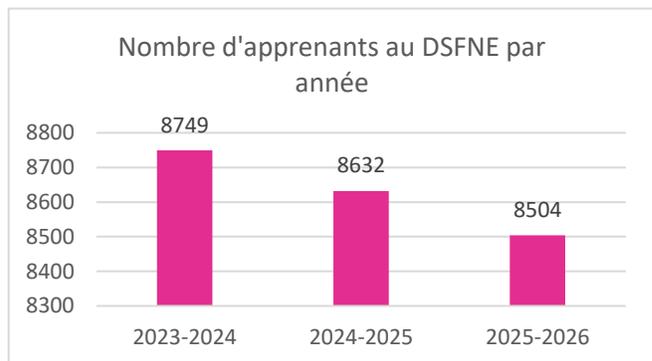
- 33 directions d'école et 32 directions adjointes
 - **5 écoles** accueillent une **nouvelle direction d'école**.
 - **5 directions** sont à leur **1^{re} année de mandat**.
 - **43%** des directions et directions adjointes ont **moins de 5 ans d'expérience**.
 - **7 directions ou directions adjointes** terminent leur **mandat de 5 ans**.

ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS

Politique 3.2.5 et 3.2.6

APPRENANTS

Cette année nos écoles accueillent 8 504 apprenants de la maternelle à la 12^e année. Depuis l'an dernier, une diminution de 128 élèves a été enregistrée.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous accueillons de plus en plus de familles issues de l'immigration au DSFNE. Nous avons accueilli plus de 500 nouveaux apprenants dans nos écoles, provenant de divers pays. En date du 30 septembre 2025, nous avons 365 apprenants issus de l'immigrations dans nos salles de classes.

Au DSFNE, une agente d'accueil pour les nouveaux arrivants occupe le rôle de personne de référence au sein du district pour ces familles. Sa mission principale est de les accompagner avec le processus d'inscription à l'école en s'assurant qu'ils disposent de tous les documents requis. Elle rencontre chaque famille et leur offre une présentation du système scolaire au Nouveau-Brunswick afin de les aider à comprendre la structure et le fonctionnement de nos écoles pour qu'ils puissent mieux s'intégrer au sein du DSFNE. Elle s'occupe de compléter les inscriptions et de partager le dossier aux écoles pour qu'ils puissent ensuite préparer l'accueil des nouveaux apprenants.

Une mentore pédagogique active et inclusive de l'équipe d'accompagnement est responsable du dossier lié à l'actualisation linguistique et à l'accueil ainsi que l'inclusion des nouveaux arrivants au sein

de nos écoles. Elle s'investit activement dans la promotion des compétences interculturelles à l'ensemble du personnel du DSFNE. De plus, elle assure un suivi étroit des écoles et des enseignants dans le processus d'accueil, d'inclusion des apprenants issus de l'immigration et la sensibilisation aux différences culturelles et le développement des compétences interculturelles.

Afin de favoriser un accueil et un accompagnement adapté, la coordonnatrice des travailleurs d'établissement dans les écoles supervise et soutient une équipe de trois travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉÉ) répartis dans les régions du district. Ensemble, ils favorisent l'intégration et l'inclusion des élèves et des familles issues de l'immigration en assurant un accompagnement personnalisé, la compréhension du système scolaire canadien et le lien avec les ressources communautaires.

Au DSFNE, l'Agente d'accueil, la Mentore et les Travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉÉ) unissent leurs efforts pour offrir un accueil structuré et bienveillant aux nouveaux arrivants. Dès leur arrivée, les familles sont accueillies par l'Agente d'accueil, puis accompagnées par le TÉÉ de leur région pour une première visite de l'école et une évaluation des besoins en matière d'intégration et de soutien. La Mentore, quant à elle, soutient l'équipe-école dans la planification des services linguistiques et pédagogiques adaptés, tout en offrant un accompagnement sur les approches inclusives et interculturelles. Ensemble, ces trois rôles complémentaires assurent une transition harmonieuse pour les élèves et leurs familles, tout en favorisant leur pleine participation à la vie scolaire et communautaire.

PREMIERES NATIONS

Le DSFNE se positionne comme précurseur avec l'embauche de deux Conseillères aux relations avec les Premières Nations afin d'avancer en matière de reconnaissance et de collaboration avec les Premières Nations. Leur rôle consiste à accompagner le personnel à travers des sessions de sensibilisation, des formations et du coaching interculturel, favorisant ainsi une meilleure compréhension des réalités, des savoirs et des perspectives autochtones. Par leur travail, elles contribuent à renforcer les relations de respect, de confiance et de réciprocité entre le DSFNE et les communautés des Premières Nations.



Leurs rôles en termes d'accompagnement :

- 1) **Relations avec les communautés autochtones** : renforcer les liens entre les écoles et les communautés autochtones;
- 2) **Sensibilisation du personnel** des écoles et des bureaux aux réalités autochtones et à l'appropriation culturelle;
- 3) **Accompagnement du personnel scolaire** dans l'intégration respectueuse et significative des autochtones dans leurs activités d'apprentissage
- 4) **Soutien aux élèves autochtones** en appuyant la construction identitaire des élèves autochtones dans les écoles.

Afin d'atteindre ces objectifs, voici quelques exemples des projets qui ont été menés à bien durant 2024-2025 :

- Invitation des membres des communautés à venir parler de leur histoire et de leur savoir;



- Validation, achats et mise en évidence des livres sur les Premières Nations dans toutes les bibliothèques des écoles du DSFNE;
- Mise en place d'un Conseil des Première Nations (*Nitap*) et création d'un *Mawiomi* (rassemblement communautaire et spirituel)
- Regroupement des écoles francophones et anglophones de la région de Campbellton pour l'évènement de la réconciliation.

Les projets d'accompagnements 2025-2026 :

- Création d'une page de ressource continuellement alimentée d'idée d'activités d'accompagnement à proposer au sein des écoles;
- Exposition dans les écoles secondaires « Un crime national : l'expérience des pensionnats indiens au Canada »;
- Travail en collaboration avec le secteur des bâtiments pour créer un protocole afin de pratiquer la purification sécuritairement dans les écoles afin de s'orienter culturellement.

ACCOMPAGNEMENT EN ART ET CULTURE

Dans sa volonté constante d'innover et de soutenir l'épanouissement global de ses apprenants, le DSFNE se distingue une fois de plus par la mise en place, depuis un peu plus d'un an, d'un poste de médiatrice culturelle. Ce rôle, unique et novateur, vise à créer des ponts durables entre les écoles, les artistes de toutes disciplines et les partenaires culturels du milieu. Par son accompagnement, la médiatrice favorise la rencontre entre l'éducation et la culture, encourage la sensibilisation artistique et contribue activement au rayonnement du patrimoine culturel et identitaire de nos communautés scolaires.

Son mandat repose sur quatre piliers complémentaires :

1. **Liaison avec les artistes et les partenaires** – faciliter l'accès à des artistes, à des ressources de qualité et à des occasions de collaboration enrichissantes pour les écoles.
2. **Sensibilisation et partage d'information** – informer, inspirer et soutenir les équipes scolaires dans le développement de projets artistiques et culturels significatifs.
3. **Consolidation des liens existants** – agir comme repère central et mémoire collective pour les initiatives culturelles déjà en place au sein du DSFNE.
4. **Diagnostic et collecte de données** – mieux comprendre les besoins du milieu afin d'offrir un accompagnement ciblé, cohérent et durable.

Atelier de théâtre et de mise en scène pour court métrage

(Terre des Jeunes)



Atelier d'improvisation Jazz avec John Boulay

(École secondaire Nepisiguit)



Exploration en Nature et œuvre médiums mixtes avec Nicole Haché

(L'Escale des Jeunes)



Spectacle interactif avec Jean-Marc Couture

(Mosaïque du Nord et Académie Notre Dame)



EN CONCLUSION

En conclusion, l'accompagnement des élèves dans leur parcours scolaire est le fruit d'une collaboration harmonieuse entre les DEA, la DSSA, l'équipe d'accompagnement, les directions d'école et le personnel enseignant.

Les directions d'école établissent la vision et les ressources, les enseignants mettent en œuvre les pratiques pédagogiques, et le développement professionnel soutient l'amélioration continue de nos écoles.

Cette synergie favorise la réussite des élèves et contribue à la création d'un environnement éducatif où chaque apprenant peut atteindre son plein potentiel. Il est donc essentiel de reconnaître l'importance de ces éléments dans l'accompagnement global de tous.

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier au 30 Septembre 2025



	148 989 981 \$	68 321 073 \$	82 370 600 \$	149 019 430 \$	(285 390) \$
	Budget total DSFNE 25-26	Dépenses accumulées au 30 sept 2025	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2026	Variation
Enseignement et services scolaires	76 029 096 \$	36 676 070 \$	39 153 567 \$	75 836 682 \$	192 414 \$
Salaires	72 993 828 \$	36 016 681 \$	36 709 734 \$	72 801 414 \$	192 414 \$
Salaires enseignants	69 023 004 \$	34 373 305 \$	34 478 664 \$	68 851 969 \$	171 035 \$
Enseignants suppléants	2 476 500 \$	954 488 \$	1 386 500 \$	2 415 988 \$	60 512 \$
Salaires enseignants sensoriels ouïe	870 518 \$	409 914 \$	499 737 \$	909 651 \$	(39 133) \$
Salaires enseignants sensoriels vue	192 176 \$	95 284 \$	96 892 \$	192 176 \$	- \$
Congé d'études enseignants	431 629 \$	183 689 \$	247 941 \$	431 629 \$	- \$
Frais déplacements et autres services	255 000 \$	72 021 \$	182 979 \$	255 000 \$	- \$
Déplacement conseillers en orientation	5 000 \$	2 142 \$	2 858 \$	5 000 \$	- \$
Déplacement enseignants itinérants	10 000 \$	3 103 \$	6 897 \$	10 000 \$	- \$
Déplacement enseignants ressources	55 000 \$	17 192 \$	37 808 \$	55 000 \$	- \$
Déplacement directions et directions adj.	20 000 \$	351 \$	19 649 \$	20 000 \$	- \$
Déplacement équipe SSA	125 000 \$	42 804 \$	82 196 \$	125 000 \$	- \$
Polycopies	- \$	(7 038) \$	7 038 \$	- \$	- \$
Déplacement ens. sensoriels ouïe	30 000 \$	7 821 \$	22 179 \$	30 000 \$	- \$
Déplacement ens. sensoriels vue	10 000 \$	5 646 \$	4 354 \$	10 000 \$	- \$
Matériel et équipement	2 780 268 \$	587 368 \$	2 260 854 \$	2 780 268 \$	- \$
Cas complexes	138 121 \$	113 339 \$	24 782 \$	138 121 \$	- \$
Matériel enseignants sensoriels ouïe	3 600 \$	70 \$	3 530 \$	3 600 \$	- \$
Matériel enseignants sensoriels vue	1 000 \$	173 \$	827 \$	1 000 \$	- \$
Budget formation personnel enseignant	- \$	76 420 \$	(76 420) \$	- \$	- \$
Convocation ministère	- \$	67 954 \$	- \$	- \$	- \$
FCEPE	102 900 \$	(129 884) \$	232 784 \$	102 900 \$	- \$
Budget des écoles	1 656 947 \$	393 462 \$	1 263 485 \$	1 656 947 \$	- \$
Budget régulier équipe SSA	350 000 \$	3 279 \$	346 721 \$	350 000 \$	- \$
Journées PAQ	14 000 \$	- \$	14 000 \$	14 000 \$	- \$
Budget équipe pédagogique	450 000 \$	30 759 \$	419 241 \$	450 000 \$	- \$
Littératie	11 200 \$	2 238 \$	8 962 \$	11 200 \$	- \$
Numératie	12 600 \$	4 613 \$	7 987 \$	12 600 \$	- \$
Évaluation et technopédagogie	- \$	15 753 \$	(15 753) \$	- \$	- \$
Équipe services d'appui	39 900 \$	9 192 \$	30 708 \$	39 900 \$	- \$
Soutien administratif scolaire	6 495 999 \$	2 776 756 \$	3 585 634 \$	6 362 390 \$	133 609 \$
Salaires	6 130 039 \$	2 615 069 \$	3 389 470 \$	6 004 539 \$	125 500 \$
Salaires adjointes administratives	1 871 697 \$	776 633 \$	1 072 744 \$	1 849 377 \$	22 320 \$
Remplacements adjointes administratives	245 500 \$	87 220 \$	171 600 \$	258 820 \$	(13 319) \$
Salaires psy, TS, ortho	3 416 402 \$	1 507 110 \$	1 780 924 \$	3 288 034 \$	128 369 \$
Salaires préposées bibliothèque	567 339 \$	232 329 \$	345 302 \$	577 631 \$	(10 292) \$
Remplacements préposées bibliothèque	29 100 \$	11 778 \$	18 900 \$	30 678 \$	(1 578) \$
Frais déplacements et autres services	365 960 \$	161 687 \$	196 164 \$	357 851 \$	8 109 \$
Frais de communication écoles	257 000 \$	75 191 \$	173 700 \$	248 891 \$	8 109 \$
Déplacements adjointes administratives	8 000 \$	58 554 \$	(50 554) \$	8 000 \$	- \$
Frais de consultation (psy, TS, ortho)	23 960 \$	- \$	23 960 \$	23 960 \$	- \$
Déplacements et cellulaires psy, TS, ortho	75 000 \$	27 029 \$	47 971 \$	75 000 \$	- \$
Déplacements préposées bibliothèque	2 000 \$	914 \$	1 086 \$	2 000 \$	- \$
Services d'appui aux élèves	16 683 986 \$	6 276 495 \$	10 582 510 \$	16 859 006 \$	(175 021) \$

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier au 30 Septembre 2025



	148 989 981 \$	68 321 073 \$	82 370 600 \$	149 019 430 \$	(285 390) \$
	Budget total DSFNE 25-26	Dépenses accumulées au 30 sept 2025	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2026	Variation
Salaires	16 523 986 \$	6 260 967 \$	10 438 039 \$	16 699 006 \$	(175 021) \$
Salaires AÉ	12 178 485 \$	4 577 243 \$	7 719 855 \$	12 297 098 \$	(118 613) \$
Remplacements AÉ	967 000 \$	371 996 \$	610 000 \$	981 996 \$	(14 995) \$
Salaires mentors	2 001 436 \$	799 748 \$	1 251 352 \$	2 051 099 \$	(49 664) \$
Remplacements mentors	36 800 \$	16 914 \$	25 200 \$	42 114 \$	(5 315) \$
Salaires intervenantes	1 281 865 \$	495 066 \$	793 832 \$	1 288 898 \$	(7 034) \$
Remplacements intervenantes	58 400 \$		37 800 \$	37 800 \$	20 600 \$
Frais déplacements et autres services	18 000 \$	7 684 \$	10 316 \$	18 000 \$	- \$
Déplacement mentors	15 000 \$	7 281 \$	7 719 \$	15 000 \$	- \$
Déplacement intervenantes	3 000 \$	403 \$	2 597 \$	3 000 \$	- \$
Matériel et équipement	142 000 \$	7 845 \$	134 155 \$	142 000 \$	- \$
Technologie d'aide	42 000 \$	6 210 \$	35 790 \$	42 000 \$	- \$
Projets rénovations - besoins spéciaux	100 000 \$	1 577 \$	98 423 \$	100 000 \$	- \$
Matériel intervenantes et mentors	- \$	57 \$	(57) \$	- \$	- \$
Transport scolaire	6 549 250 \$	2 220 840 \$	4 318 489 \$	6 539 328 \$	9 921 \$
Salaires	3 643 750 \$	1 392 061 \$	2 241 767 \$	3 633 828 \$	9 921 \$
Salaires chauffeurs autobus	3 329 850 \$	1 188 701 \$	2 135 222 \$	3 323 923 \$	5 927 \$
Heures supplémentaires chauffeurs	50 000 \$	30 064 \$	19 936 \$	50 000 \$	- \$
Traitement occasionnels	- \$	71 379 \$	(71 379) \$	- \$	- \$
Remplacements chauffeurs	243 900 \$	69 806 \$	170 100 \$	239 906 \$	3 994 \$
Indemnité chauffe-moteurs	17 000 \$	16 831 \$	169 \$	17 000 \$	- \$
Examen médical	3 000 \$	563 \$	2 437 \$	3 000 \$	- \$
Indemnité de vacances-pourcentage		14 718 \$	(14 718) \$	- \$	- \$
Frais déplacements et autres services	2 892 500 \$	828 723 \$	2 063 777 \$	2 892 500 \$	- \$
Autres services	- \$	13 272 \$	(13 272) \$	- \$	- \$
Transport sous contrat	78 000 \$	26 244 \$	51 756 \$	78 000 \$	- \$
Facturation autobus	2 785 500 \$	782 150 \$	2 003 350 \$	2 785 500 \$	- \$
Cellulaires chauffeurs	12 000 \$	1 626 \$	10 374 \$	12 000 \$	- \$
Déplacements chauffeurs	7 000 \$	1 269 \$	5 731 \$	7 000 \$	- \$
Périscolaire / Parascolaire	- \$	2 608 \$	(2 608) \$	- \$	- \$
Jeux de l'acadie	10 000 \$	1 553 \$	8 447 \$	10 000 \$	- \$
Matériel et équipement	13 000 \$	55 \$	12 945 \$	13 000 \$	- \$
Autres fournitures	13 000 \$	55 \$	12 945 \$	13 000 \$	- \$
Bâtiments	18 151 132 \$	7 661 778 \$	10 673 035 \$	18 147 411 \$	3 722 \$
Salaires	7 970 002 \$	3 696 508 \$	4 300 735 \$	7 997 243 \$	(27 241) \$
Salaires concierges	7 471 952 \$	3 483 140 \$	3 994 169 \$	7 477 309 \$	(5 357) \$
Heures supplémentaires	25 000 \$	(27 926) \$	52 926 \$	25 000 \$	- \$
Remplacements concierges et réparateurs	448 050 \$	229 984 \$	239 950 \$	469 934 \$	(21 884) \$
Prime de poste	25 000 \$		25 000 \$	25 000 \$	- \$
Taxe Non remboursable		11 311 \$	(11 311) \$	- \$	- \$
Coûts fixes d'entretien	8 366 130 \$	2 840 794 \$	5 494 374 \$	8 335 168 \$	30 963 \$
Chauffage	750 000 \$	140 453 \$	609 547 \$	750 000 \$	- \$
Éclairage et électricité	4 690 000 \$	1 830 345 \$	2 859 655 \$	4 690 000 \$	- \$

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier au 30 Septembre 2025



	148 989 981 \$	68 321 073 \$	82 370 600 \$	149 019 430 \$	(285 390) \$
	Budget total DSFNE 25-26	Dépenses accumulées au 30 sept 2025	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2026	Variation
<u>Eau</u>	714 343 \$	446 883 \$	267 460 \$	714 343 \$	- \$
<u>Enlèvement des ordures</u>	442 892 \$	182 467 \$	260 425 \$	442 892 \$	- \$
Services d'inspection annuel	150 000 \$	49 240 \$	100 760 \$	150 000 \$	- \$
<u>Déneigement</u>	1 127 980 \$	(27 744) \$	1 127 980 \$	1 100 237 \$	27 744 \$
<u>Facturation fourgonnettes</u>	316 500 \$	93 116 \$	223 384 \$	316 500 \$	- \$
Autres frais réparations à transférer	- \$	8 255 \$	(8 255) \$	- \$	- \$
<u>Cellulaires réparateurs</u>	12 415 \$	1 260 \$	7 937 \$	9 196 \$	3 219 \$
Déplacements concierges et réparateurs	52 000 \$	21 097 \$	30 903 \$	52 000 \$	- \$
Frais de conciergerie - écoles	- \$	12 170 \$	(12 170) \$	- \$	- \$
Équipement conciergerie	50 000 \$	20 084 \$	29 916 \$	50 000 \$	- \$
Équipement cafétéria	50 000 \$	35 780 \$	14 220 \$	50 000 \$	- \$
Équipement autres installations	10 000 \$	27 387 \$	(17 387) \$	10 000 \$	- \$
			- \$		
Coûts variables et projets d'entretien	1 815 000 \$	1 124 476 \$	877 926 \$	1 815 000 \$	- \$
Autres services de réparations	1 800 000 \$	893 181 \$	906 819 \$	1 800 000 \$	- \$
Vandalisme	- \$	2 706 \$	(2 706) \$	- \$	- \$
Santé et sécurité	15 000 \$	2 755 \$	12 245 \$	15 000 \$	- \$
Amiante	- \$	6 821 \$	(6 821) \$	- \$	- \$
Projets amélioration - écoles	- \$	29 697 \$	(29 697) \$	- \$	- \$
Salle de formation district	- \$	1 913 \$	(1 913) \$	- \$	- \$
Dépenses récupérables	- \$	187 403 \$	- \$	- \$	- \$
Gestion du district	8 040 034 \$	3 546 736 \$	4 627 740 \$	8 167 280 \$	(127 245) \$
CED	220 000 \$	107 891 \$	112 109 \$	220 000 \$	- \$
Budget du CED	220 000 \$	107 891 \$	112 109 \$	220 000 \$	- \$
			- \$		
Salaire personnel du district	4 511 651 \$	2 175 856 \$	2 498 607 \$	4 674 463 \$	(162 811) \$
<u>Salaire</u>	4 421 651 \$	2 177 114 \$	2 407 349 \$	4 584 463 \$	(162 811) \$
<u>Surtemps</u>	50 000 \$	(18 361) \$	68 361 \$	50 000 \$	- \$
<u>Surnuméraires et remplacement</u>	40 000 \$	17 103 \$	22 897 \$	40 000 \$	- \$
			- \$		
Déplacements, services et équipement	435 000 \$	45 668 \$	380 879 \$	426 547 \$	8 453 \$
Autres services	65 000 \$	72 147 \$	(7 147) \$	65 000 \$	- \$
Frais de poste	22 000 \$	9 654 \$	12 346 \$	22 000 \$	- \$
Photocopies	5 000 \$	9 856 \$	(4 856) \$	5 000 \$	- \$
<u>Autres services téléphone</u>	57 000 \$	15 297 \$	33 250 \$	48 547 \$	8 453 \$
Déplacements personnel du bureau	236 000 \$	96 014 \$	139 986 \$	236 000 \$	- \$
Autres fournitures de bureau	40 000 \$	13 927 \$	26 073 \$	40 000 \$	- \$
Équipement	10 000 \$		10 000 \$	10 000 \$	- \$
Autres réclamations	- \$	134 \$	(134) \$	- \$	- \$
Cartes d'achat	- \$	(171 360) \$	171 360 \$	- \$	- \$
Fonctionnement & entretien bureau district	539 973 \$	272 760 \$	266 805 \$	539 565 \$	408 \$
<u>Éclairage et électricité</u>	50 100 \$	14 992 \$	34 700 \$	49 692 \$	408 \$
Eaux et égouts	2 500 \$		2 500 \$	2 500 \$	- \$
Enlèvement des ordures	4 050 \$	4 800 \$	(750) \$	4 050 \$	- \$
Déneigement	12 539 \$	4 653 \$	7 886 \$	12 539 \$	- \$
Terrains et bâtiments	428 284 \$	247 802 \$	180 482 \$	428 284 \$	- \$
Autre services de réparation	42 500 \$	513 \$	41 987 \$	42 500 \$	- \$
Informatique	1 359 633 \$	620 277 \$	739 332 \$	1 352 756 \$	6 878 \$

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier au 30 Septembre 2025



	148 989 981 \$	68 321 073 \$	82 370 600 \$	149 019 430 \$	(285 390) \$
	Budget total DSFNE 25-26	Dépenses accumulées au 30 sept 2025	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2026	Variation
<u>Salaire</u>	1 147 633 \$	576 765 \$	570 844 \$	1 147 609 \$	24 \$
Autres services	5 000 \$	2 379 \$	2 621 \$	5 000 \$	- \$
Déplacement	32 000 \$	19 711 \$	12 289 \$	25 146 \$	6 854 \$
Matériel et équipement informatique	175 000 \$	21 422 \$	153 578 \$	175 000 \$	- \$
Rétention et recrutement	640 937 \$	207 077 \$	414 375 \$	621 452 \$	19 484 \$
<u>Salaires</u>	460 937 \$	172 399 \$	269 053 \$	441 452 \$	19 484 \$
<u>Déplacement</u>	100 000 \$	34 678 \$	65 322 \$	100 000 \$	- \$
Initiatives	80 000 \$		80 000 \$	80 000 \$	- \$
			- \$		
Autres secteurs	332 840 \$	117 208 \$	215 632 \$	332 498 \$	343 \$
Perfectionnement non-enseignants	30 000 \$	18 990 \$	11 010 \$	30 000 \$	- \$
Projets administratifs	20 840 \$	7 299 \$	13 541 \$	20 840 \$	- \$
Budget DSAF	20 000 \$	13 774 \$	6 226 \$	20 000 \$	- \$
Santé et sécurité	70 000 \$	6 803 \$	63 197 \$	69 969 \$	31 \$
Budget DG	20 000 \$	11 110 \$	8 890 \$	19 688 \$	312 \$
Rencontre d'orientation	40 000 \$	22 074 \$	17 926 \$	40 000 \$	- \$
DSAF / autres	- \$	5 030 \$	(5 030) \$	- \$	- \$
Communication	68 000 \$	12 729 \$	55 271 \$	68 000 \$	- \$
Budget RH / mieux-être	64 000 \$	19 398 \$	44 602 \$	64 000 \$	- \$
			- \$		
Indemnités du personnel	12 048 518 \$	7 150 315 \$	6 404 800 \$	12 070 425 \$	(21 907) \$
<u>Vacances</u>	2 046 303 \$	786 786 \$	1 259 518 \$	2 046 303 \$	- \$
Congés payés- FP		75 266 \$	(75 266) \$	- \$	- \$
<u>Régime de pensions du Canada</u>	5 962 312 \$	3 081 808 \$	2 880 504 \$	5 962 312 \$	- \$
<u>Assurance-emploi</u>	2 065 103 \$	1 099 680 \$	965 423 \$	2 065 103 \$	- \$
<u>Assurance maladie (croix bleue)</u>	1 789 000 \$	567 964 \$	1 243 200 \$	1 811 164 \$	(22 164) \$
			- \$		
Autres avantages sociaux	185 800 \$	1 538 810 \$	131 423 \$	185 543 \$	257 \$
Allocation de retraite	- \$	1 053 027 \$		- \$	- \$
Réclamation TSNB	- \$			- \$	- \$
<u>Assurance-vie collective</u>	95 800 \$	39 543 \$	56 000 \$	95 543 \$	257 \$
Initiative mieux-être	- \$	(5 124) \$	5 124 \$	- \$	- \$
<u>Autres coûts de l'employeur</u>	90 000 \$	19 701 \$	70 299 \$	90 000 \$	- \$
Cotisations à CAT	- \$	431 663 \$		- \$	- \$
Programmes	1 982 890 \$	769 644 \$	1 214 131 \$	1 983 775 \$	(886) \$
Actualisation linguistique	227 961 \$	88 820 \$	139 425 \$	228 245 \$	(284) \$
<u>Salaire</u>	184 961 \$	83 500 \$	101 745 \$	185 245 \$	(284) \$
Déplacement	8 000 \$	5 064 \$	2 936 \$	8 000 \$	- \$
Matériel	35 000 \$	256 \$	34 744 \$	35 000 \$	- \$
École Communautaire	1 189 659 \$	482 894 \$	706 048 \$	1 188 941 \$	718 \$
<u>Salaire</u>	1 158 659 \$	475 469 \$	682 473 \$	1 157 941 \$	718 \$
Déplacement	15 000 \$	6 437 \$	8 563 \$	15 000 \$	- \$
Matériel	16 000 \$	988 \$	15 012 \$	16 000 \$	- \$
Petite enfance	75 430 \$	58 545 \$	16 885 \$	75 430 \$	- \$
<u>Salaire</u>	47 430 \$	43 066 \$	4 363 \$	47 430 \$	- \$
Déplacement	8 000 \$	7 739 \$	261 \$	8 000 \$	- \$

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier au 30 Septembre 2025



	148 989 981 \$	68 321 073 \$	82 370 600 \$	149 019 430 \$	(285 390) \$
	Budget total DSFNE 25-26	Dépenses accumulées au 30 sept 2025	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2026	Variation
Matériel	20 000 \$	7 739 \$	12 261 \$	20 000 \$	- \$
			- \$		
Premières nations	144 395 \$	38 416 \$	105 616 \$	144 032 \$	363 \$
<u>Salaire</u>	106 395 \$	32 615 \$	73 417 \$	106 032 \$	363 \$
Déplacement	10 000 \$	4 243 \$	5 757 \$	10 000 \$	- \$
Matériel	28 000 \$	1 558 \$	26 442 \$	28 000 \$	- \$
Nouveaux arrivants	86 784 \$	46 083 \$	42 384 \$	88 467 \$	(1 683) \$
<u>Salaires</u>	72 384 \$	43 066 \$	31 000 \$	74 067 \$	(1 683) \$
Déplacement	8 000 \$	3 016 \$	4 984 \$	8 000 \$	- \$
Matériel	6 400 \$		6 400 \$	6 400 \$	- \$
Autres programmes	258 660 \$	54 886 \$	203 774 \$	258 660 \$	- \$
Tutorat	5 000 \$	3 508 \$	1 492 \$	5 000 \$	- \$
Budget nutrition	37 500 \$	1 093 \$	36 407 \$	37 500 \$	- \$
Programme insertion professionnelle	35 000 \$	- \$	35 000 \$	35 000 \$	- \$
<u>Anglais langue seconde</u>	74 160 \$	23 674 \$	50 486 \$	74 160 \$	- \$
Préceptorat	5 000 \$	- \$	5 000 \$	5 000 \$	- \$
Foyer-hôpital	2 500 \$	3 201 \$	(701) \$	2 500 \$	- \$
Transition scolaire	24 000 \$	8 136 \$	15 864 \$	24 000 \$	- \$
Avenir-jeunesse	7 500 \$	2 177 \$	5 323 \$	7 500 \$	- \$
Équipes stratégique	68 000 \$	13 097 \$	54 903 \$	68 000 \$	- \$
Projets et financement spécifique	3 009 077 \$	1 242 439 \$	1 810 694 \$	3 053 134 \$	(44 057) \$
Centres alternatifs et phares	431 574 \$	181 026 \$	282 006 \$	463 031 \$	(31 457) \$
<u>Salaire</u>	385 974 \$	162 071 \$	255 361 \$	417 431 \$	(31 457) \$
Loyer bâtiment	33 600 \$	16 800 \$	16 800 \$	33 600 \$	- \$
Autres services	1 500 \$	1 020 \$	480 \$	1 500 \$	- \$
Matériel centres alternatifs	10 500 \$	1 135 \$	9 365 \$	10 500 \$	- \$
Coordonneurs vie-carrière	509 266 \$	202 750 \$	317 926 \$	520 676 \$	(11 411) \$
<u>Salaire</u>	475 466 \$	197 105 \$	289 771 \$	486 876 \$	(11 411) \$
Transport sous contrat CVC	8 000 \$		8 000 \$	8 000 \$	- \$
Déplacement	18 800 \$	5 645 \$	13 155 \$	18 800 \$	- \$
Matériel	7 000 \$		7 000 \$	7 000 \$	- \$
Volet culturel	342 491 \$	228 004 \$	113 487 \$	341 491 \$	1 000 \$
<u>Salaire</u>	80 241 \$	36 575 \$	42 666 \$	79 241 \$	1 000 \$
Déplacement	4 000 \$		4 000 \$	4 000 \$	- \$
Matériel	5 000 \$	26 955 \$	(21 955) \$	5 000 \$	- \$
Salon du livre	23 000 \$	23 368 \$	(368) \$	23 000 \$	- \$
Place aux compétences et autres projets	145 250 \$	140 250 \$	5 000 \$	145 250 \$	- \$
Génie arts et spectacles	85 000 \$	856 \$	84 144 \$	85 000 \$	- \$
PLOE	- \$		- \$	- \$	- \$
Amélioration continue	511 464 \$	236 205 \$	274 090 \$	510 294 \$	1 170 \$
<u>Salaire</u>	419 864 \$	222 795 \$	195 899 \$	418 694 \$	1 170 \$
Déplacement	41 600 \$	13 127 \$	28 473 \$	41 600 \$	- \$
Matériel	50 000 \$	282 \$	49 718 \$	50 000 \$	- \$
			- \$		

District scolaire francophone Nord-Est

Rapport financier au 30 Septembre 2025



	148 989 981 \$	68 321 073 \$	82 370 600 \$	149 019 430 \$	(285 390) \$
	Budget total DSFNE 25-26	Dépenses accumulées au 30 sept 2025	Dépenses prévues	Dépenses totales prévues au 31 mars 2026	Variation
Finalités du district	434 000 \$	32 669 \$	401 331 \$	434 000 \$	- \$
Mieux-être	- \$	1 734 \$	(1 734) \$	- \$	- \$
Soutenir une vie saine et équilibrée	64 000 \$	2 877 \$	61 123 \$	64 000 \$	- \$
Vivre son identité	140 000 \$	328 \$	139 672 \$	140 000 \$	- \$
École réimaginée	220 000 \$	27 730 \$	192 270 \$	220 000 \$	- \$
Autres initiatives des finalités	10 000 \$	- \$	10 000 \$	10 000 \$	- \$
Autres projets	780 281 \$	361 785 \$	421 855 \$	783 641 \$	(3 359) \$
<u>Cours en ligne</u>	780 281 \$	348 406 \$	435 234 \$	783 641 \$	(3 359) \$
Consolidons nos écoles	- \$	679 \$	(679) \$	- \$	- \$
Traitement occasionnels et suppléants		12 700 \$	(12 700) \$		
Grand total	148 989 981 \$	68 321 073 \$	82 370 600 \$	149 019 430 \$	(285 390) \$

District scolaire francophone Nord-Est

Conseil d'éducation 2025-2026

Budget d'exploitation en date du 31 octobre 2025

Activité	Budget 25-26	Dépenses en date du 31-10-25	Solde	Dépenses réelles 24-25
Dépenses régulières				
Indemnité par réunion	30 000 \$	11 750 \$	18 250 \$	27 500 \$
Per diem	25 000 \$	10 200 \$	14 800 \$	26 550 \$
	55 000 \$	21 950 \$	33 050 \$	54 050 \$
Congrès / conférences / formation				
Participation	12 500 \$	7 712 \$	4 788 \$	11 465 \$
	12 500 \$	7 712 \$	4 788 \$	11 465 \$
Réunions du CED				
Annonces	500 \$		500 \$	- \$
Pauses et location de salles	2 500 \$	4 409 \$	(1 909) \$	6 782 \$
Fournitures / équipement	500 \$	- \$	500 \$	- \$
Autres services	- \$		- \$	2 346 \$
	3 500 \$	4 409 \$	(909) \$	9 128 \$
Dépenses des membres du CED				
Frais de déplacement	42 500 \$	25 683 \$	16 817 \$	44 141 \$
Autres fournitures	500 \$		500 \$	969 \$
Communication (Internet / cellulaire)	6 000 \$	2 037 \$	3 963 \$	7 269 \$
	49 000 \$	27 720 \$	21 280 \$	52 379 \$
CPAÉ				
Formation pour les membres	2 000 \$		2 000 \$	4 085 \$
	2 000 \$	- \$	2 000 \$	4 085 \$
Communication / promotion				
Articles promotionnels	500 \$	- \$	500 \$	- \$
Information aux parents	500 \$		500 \$	390 \$
Publicité pour les événements	1 000 \$	1 416 \$	(416) \$	5 183 \$
	2 000 \$	1 416 \$	584 \$	5 573 \$
Autres dépenses du CED				
Honoraires professionnels / frais légaux / consultations	50 000 \$	50 800 \$	(800) \$	43 934 \$
Conseil jeunesse	4 000 \$	427 \$	3 573 \$	9 512 \$
Bourses	7 000 \$	- \$	7 000 \$	7 000 \$
Autres activités	35 000 \$	15 358 \$	19 642 \$	42 519 \$
	96 000 \$	66 585 \$	29 415 \$	102 965 \$
Total	220 000 \$	129 792 \$	90 208 \$	239 645 \$

Rapport de rencontre CJCED

Les membres du Conseil jeunesse du CED (CJCED) se sont rencontrés pour la première fois lors d'une réunion virtuelle. Nous avons commencé par un jeu brise-glace afin d'apprendre à mieux nous connaître, puis nous avons discuté de différents sujets pour bien amorcer nos travaux et établir nos priorités pour l'année.

Par la suite, j'ai eu la chance de participer au Sommet sur l'apprentissage, une expérience très enrichissante qui m'a permis d'obtenir plusieurs idées inspirantes à apporter au conseil jeunesse.

Nous avons également eu une rencontre avec le ministère de l'éducation ,concernant le plan de 10 ans. La participation des membres et des élèves invités a été **remarquable**, démontrant un bel engagement et un intérêt pour l'avenir de l'éducation. Le seul inconvénient relevé a été le manque de temps pour approfondir certaines discussions avec l'équipe du ministère.

La prochaine réunion du CJCED se tiendra le 25 novembre, en présentiel.

Rayanne

1 PROCESSUS DE GOUVERNE

1.2 Description des fonctions du Conseil

Le Conseil est fiduciaire pour la communauté du District scolaire francophone Nord-Est. Il détermine et demande un rendement organisationnel adéquat.

En conséquence, le Conseil axera ses efforts sur les résultats suivants :

1.2.1 Le lien entre le district scolaire et la communauté :

- a) en tenant informer les parents et la communauté sur les affaires du CED
 - par le biais du site web
 - en les invitant à échanger à propos de l'éducation et de la gouvernance
 - en invitant les divers partenaires aux réunions du Conseil
- b) en favorisant et en maximisant les rencontres avec les parents et la communauté
 - en participant aux réunions des CPAÉ
 - en offrant de la formation aux membres des CPAÉ
 - en invitant les membres des CPAÉ à présenter leurs réalisations aux réunions du Conseil
 - en multipliant la participation du Conseil aux activités organisées par les écoles et la communauté

1.2.2 Les politiques de gouverne qui, aux échelons les plus larges, portent sur chaque catégorie de décision organisationnelle, à savoir les suivantes :

- a) les **Finalités** : les effets, les avantages, les résultats, leur valeur relative et les récipiendaires;
- b) les **Limites de la direction générale** : les limites imposées à l'autorité de la direction générale constituant les balises de prudence et d'éthique à l'intérieur desquelles la direction générale doit mener ses activités;
- c) le **Processus de gouverne** : énoncé de la façon dont le Conseil perçoit, exécute et évalue sa propre tâche;
- d) les **Relations entre le Conseil et la direction générale** : Délégation de pouvoir et vérification pour en assurer une bonne utilisation : autorité et responsabilité inhérentes au rôle de la direction générale;

1.2.3 Évaluation du rendement de la direction générale selon la description dans les politiques de « *Finalités* » et « *Limites de la direction générale* ».

2 RELATIONS ENTRE LE CONSEIL ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

2.2 Exposé des fonctions de la direction générale

Le rendement de la direction générale en tant qu'unique lien officiel du Conseil par rapport à l'organisme fonctionnel, sera synonyme du rendement de l'ensemble de l'organisme.

Par conséquent, la contribution des fonctions de la direction générale peut être exprimée par rapport au rendement dans deux secteurs uniquement.

2.2.1 Réalisation des dispositions des politiques du Conseil sur les *Finalités*.

2.2.2 Fonctionnement organisationnel conformément à la prudence et au code de déontologie établis dans les politiques du Conseil sur les *Limites imposées à la direction générale*.

Conseil d'éducation DSFNE
Réunion ordinaire du mercredi 12 novembre 2025
École L'Envolée de Shippagan

Rapport de la présidence : Période du 8 octobre au 12 novembre 2025

Date	Lieu	Activités
9 octobre	Virtuel Beresford	Rencontre des présidences relative aux messages clés pour documents PALC révisés Consultation publique sur le plan d'éducation de 10 ans. 22 personnes étaient présentes dont 12 de la communauté (parents) 3 du MEDPE, 5 du DSFNE et 2 membres du CED (conseiller Ouellette et moi-même).
15 octobre	Kelowna (CB)	Rencontre des présidences des CED membres de la FNCSF
16 et 17 octobre	Kelowna (CB)	Congrès de la FNCSF. Trois membres de notre CED y ont participé (conseiller et VP Gallant, conseillères Hébert et moi-même)
18 octobre	Kelowna (CB)	AGA de la FNCSF (les trois membres présents de notre CED y étaient délégués votants. L'amendement aux statuts et règlement relative au choix de la représentation du N.-B. au CA de la FNCSF, proposé par notre CED a été adopté à l'unanimité. Réunion du CA de la FNCSF. Je suis la représentante de NB pour la prochaine année.
20 octobre	Fredericton	CCPPEE
21 octobre	Fredericton	CCPPEE Ouverture de la session parlementaire
22 octobre	Virtuel	Réunion du comité d'encadrement des États-généraux en Acadie Réunion du Regroupement des CED
24 octobre	Virtuel	Réunion du CJCED
25 octobre	Shédiac	Sommet provincial Affiche tes couleurs
27 octobre	Pokemouche	Remise du Prix des Amériques du concours de dessin organisé par le comité jeunesse de l'Association des plus Belles baies du monde à Charlie LeBreton, élève de 4 ^e année à l'école La Rivière de Pokemouche. Toutes nos félicitations à Charlie pour cette réalisation exceptionnelle inspirée par la Baie des Chaleurs. Son dessin s'est démarqué par sa sensibilité, sa créativité et son originalité. Par ses couleurs et par l'émotion qu'il y a mise, Charlie a su non seulement faire rayonner notre magnifique région, mais aussi les valeurs de

		respect, de beauté et d'espoir qu'elle transport. Cette distinction internationale est la preuve que le talent n'a pas de frontières et que même dans une petite école, d'une petite communauté, on peut accomplir de grandes choses.
28 octobre	Bathurst	Réunion mensuelle du MEDPE avec Prés., vp, et dg. : Réunion du CED et consultation avec MEDPE sur le plan d'éducation de 10 ans.
29 et 30 octobre	Moncton	Grand rassemblement portant sur le renouvellement de la Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne.
3 novembre	Virtuel	Réunion de travail avec dg, vp et conseillère exécutive pour réunion du 12 novembre
5 novembre	Virtuel	Réunion comité de finances et infrastructures Session de formation des CPAÉ. 39 personnes y ont participé.
6 novembre	Virtuel	Formation obligatoire portant sur le rôle des directions d'école auprès des CPAÉ
7 novembre	Virtuel Fredericton	Consultation sur le plan de 10 ans par le MEDPE auprès de notre CJCED. Intervention pertinentes et excellentes des élèves présents. Chacun et chacune était préparé et plusieurs avaient consulté des groupes d'élèves de leur école respective. Réunion préparatoire au Forum provincial sur l'Éducation Forum sur l'éducation : point à l'ordre du jour : 1) politique 126 ; 2) Commission sur l'inclusion ; 3) Transport scolaire : nouvelle directive pour autobus en panne / pénurie de chauffeurs ; 4) Programme des petits déjeuners versus programme des diners dans les écoles ; 5) Vision du Gouvernement sur les accommodements raisonnables. Cérémonie de remise des prix Excellence en éducation. Félicitations aux trois récipiendaires de notre district : Ginette Gallant, directrice de l'école François Xavier Daigle d'Allardville, Valérie Brown-Tremblay, enseignante à l'école Léandre-Legresley de Grande-Anse ; et Naomie Pelletier, directrice de la garderie la Forêt des Découvertes à Balmoral. Ces personnes exceptionnelles, qui par leur passion, leur générosité, et leur engagement changent des vies, sont bien plus que des pédagogues, ce sont des bâtisseuses d'avenir. Merci pour votre dévouement. Merci pour votre humanité. Merci pour votre impact.
12 novembre	Shippagan	Réunion de travail et publique du CED

Durant la période	Conversations avec dg, conseillère exécutive et responsable des communications et rel. Conversation avec présidences ; Lecture et réponses aux différents courriels et textos, lectures et rétroaction à des documents pour réunions, entrevue avec médias, rédaction du texte des CED pour document de la PALC révisée, rédaction de mon discours pour la remise du Prix des Amériques à un élève de l'école La Rivière de Pokemouche, etc...
-------------------	--

Ghislaine Foulem,
Présidente CÉDSFNE

COURRIEL ÉLECTRONIQUE

Le 10 octobre 2025

L'honorable Claire Johnson

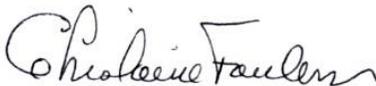
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
250, rue King - Place 2000
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9
claire.johnson@gnb.ca

Madame la Ministre,

Tel que le prescrit l'article **45 (2)** de la *Loi sur l'éducation*, le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est désire vous informer que, lors de la séance publique du 7 octobre dernier, il fut résolu que l'école Académie Assomption de Bathurst, soit déclarée comme un bien scolaire excédentaire, en vertu de la **politique 403** et peut être transféré au *ministère des Transports et des Infrastructures* en date du 31 mars 2026.

Nous vous prions d'accepter, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La présidente,



Ghislaine Foulem

c.c. *Julie Beaulieu Mason, sous-ministre, MEDPE*
François Godin, chargé de projet, MEDPE
Marc Pelletier, directeur général, DSFNE
Stéphanie Kerry, directrice générale désignée, DSFNE
Marc Thériault, directeur des services administratifs et financiers, DSFNE
Kevin Arseneau, responsable des installations scolaires, DSFNE

ENVOI PAR COURRIEL

Le 8 octobre 2025

L'honorable Claire Johnson

Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
250, rue King - Place 2000
Fredericton (N.-B.) E3B 9M9
claire.johnson@gnb.ca

Madame la Ministre,

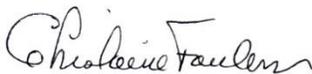
Tel que le prescrit l'article 45(2) de la *Loi sur l'éducation*, le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est désire vous informer de la décision prise lors de sa séance ordinaire du 7 octobre dernier.

En effet le Conseil a voté par voix de résolution ce qui suit :

« QUE soit approuvé par le Conseil d'éducation du DSFNE, le transfert de propriété identifié par le NID 20368049, appartenant à la Province du Nouveau-Brunswick et située sur le terrain de l'école Le Tremplin au croisement de la rue Centenaire et de la rue de l'Église à la Municipalité Régionale de Tracadie. »

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

La présidente,



Ghislaine Foulem

c.c. *François Godin, chargé de projets, MEDPE*
Pascal Landry, programme des infrastructures, MEDPE
Marc Pelletier, directeur général, DSFNE
Stéphanie Kerry, directrice générale désignée, DSFNE
Marc Thériault, directeur des services administratifs et financiers, DSFNE
Daniel Losier, coordonnateur de projet, Ville de Tracadie